

BULLETIN MUNICIPAL

ANNEE 2002

NUMERO 3

Septembre/octobre

Le mot du Maire

Aménagement de la rue de l'argoat

Suite à une interruption de trois semaines au mois d'août pour congés, les entreprises poursuivent les travaux commencés fin avril. Après la réalisation des profondes tranchées, l'installation laborieuse des diverses canalisations et gaines, le décaissement de la chaussée ; la pose des matériaux en surface présente maintenant une toute autre tournure et un profil de chantier en phase terminale.

Les traversées de chaussées, face au porche de l'église et la médiathèque, en pavés granit, posés en queue de paon, les caniveaux en pavés béton grenailé, les murets en moellons de granit face à la salle et les différentes bordures en béton granité encadrant les futurs espaces verts, ont nécessité un travail délicat et minutieux.

La dépose des supports de câbles aériens et la pose des candélabres s'effectueront en cette fin de avec la mise en fonction de l'éclairage public.

La mise en œuvre du béton désactivé de couleur beige sur l'ensemble des passages piétonniers est en cours de réalisation. Après quelques jours de séchage, la chaussée recevra un revêtement en enrobé.

Nous regrettons bien évidemment pour les riverains et usagers de la route les contraintes, parfois agaçantes, dues au chantier. La circulation devrait être rétablie vers la mi-octobre.

Les subventions du Conseil Régional et du Conseil Général sont attribuées sur deux années pour la totalité de l'aménagement de la rue de l'Argoat. Par conséquent, la deuxième phase comprenant la réfection de la chaussée, des canalisations défectueuses et des caniveaux depuis la maison paroissiale jusqu'au calvaire ainsi que l'aménagement du carrefour seront entrepris dès le printemps 2003.

Henri Blanchard.

DANS CE NUMERO :

Le mot du Maire	P1
Rappels de la mairie	P 2
Le courrier des écoles	P3
Le courrier des Associations et Fêtes	P4/5

Parution du prochain Bulletin : le 15 novembre

Merci de faire parvenir vos articles pour le 30 octobre

RAPPELS DE LA MAIRIE

Compte rendu conseil municipal du 18/09/2002

1. Enquête publique Pour l'élevage LORANS à Lauban

Le conseil municipal donne son accord sous réserve de la stricte application de la législation.

2. Résultat appel d'offres pour réhabilitation de l'immeuble du 12 place de l'église

Maître d'œuvre : le PACT ARIM du Morbihan	Début des travaux en décembre	
Lot 1 :Démolition, gros oeuvre	Le Guennec Noyal-Pontivy	75355.00€
Lot 2 :Charpente bois	Champagne Crédin	4267.78€
Lot 3 :Couverture ardoise	Sté Evel couverture Naizin	14054.32€
Lot 4 :Menuiserie ext. et int.	Le Palmec Pontivy	26165.04€
Lot 5 :Cloisons sèches, isolation	Rault Rohan	17318.26€
Lot 6 :Revêtement de sol	Moisan Pontivy	11562.36€
Lot 7 :Electricité, VMC, CEI	In'Elec Noyal-pontivy	17940.00€
Lot 8:Plomberie Sanitaire	Frimalec Bréhan	8410.75€
Lot 9 :Peinture, revêtement muraux	Trégaro Cruguel	8459.57€

Montant global T.T.C. : 183 533.08€

3. Renouvellement du Contrat emploi consolidé de COLLIN Angèle

4. Haies bocagères :

Le programme se fera avec la commune de Noyal-Pontivy, car à Kerfourm 4 personnes seulement sont concernées.

5. Travaux de réaménagement de la rue de l'argoat

Présentation de l'avancement des travaux de la 1^{ère} phase et explications concernant la 2^{ème} phase.

Des cartons dans les conteneurs

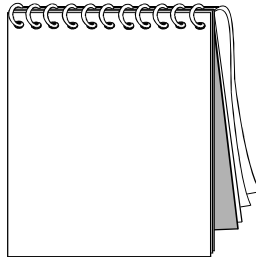
On trouve, dans certains conteneurs, des cartons entiers qui prennent beaucoup de place. Il est rappelé que les conteneurs sont pour les ordures ménagères. Les emballages encombrants, comme les cartons, sont à déposer à la déchetterie.

Horaires déchetterie de Gueltas

Lundi :	10h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Jeudi :	10h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Samedi:	09h30 – 12h30	14h00 – 18h00

Garderie

La garderie possède maintenant un téléphone. Pour contacter Claude, pendant les heures de garderie, composez le **02.97.38.18.62**.



Ecole Notre Dame

Des nouvelles de l'école Notre Dame.

Pour la rentrée scolaire 2002-2003, 46 élèves ont donné vie à l'école. Ils ont constaté des changements.

Une nouvelle institutrice, Anne Le Bobinnec, remplace Marie Noëlle en CP et CE. En CM, Christelle Jan remplace Pascale Champagne partie en congé maternité. En maternelle, Hélène Le Layo est aidée par Martine Haribot.

Des travaux vont se réaliser au cours de l'année. Nous envisageons de rénover une pièce en salle de motricité et d'acquérir un ordinateur multi-media.

Nous projetons au cours de ce premier trimestre de découvrir le patrimoine local, et en décembre, nous présenterons un spectacle où tout public sera bienvenu.

Pour tout renseignement contacter l'école au : 02.97.38.36.41

L'équipe enseignante.

Ecole Jean De La Fontaine

C'est reparti pour une nouvelle année à l'école Publique Jean de La Fontaine, avec quelques nouveautés : - l'arrivée de deux nouvelles enseignantes, Mme Rachel VETTER, directrice et enseignante de maternelle – CP et Melle Fabienne GUILLIER, enseignante de la classe des CE – CM.

- grâce à la municipalité, la classe de maternelle et l'escalier ont été retapissés.

Cette année, les activités du réseau d'école rurales (RER) se poursuivent. Les trois écoles (Kerfourn, St Gonnery et Gueltas) se réuniront tous les jeudis après-midi et lors de diverses manifestations au cours de l'année (fest-deiz, rencontres sportives...).

Enfin, l'année se terminera par une classe rivière d'une semaine à Belle Isle en terre : une bonne occasion pour découvrir ensemble l'environnement.

L'équipe enseignante.

Gym féminine



Les cours ont repris depuis le mardi 17 septembre. Ils se déroulent le **mardi de 20h30 à 21h30 à la salle polyvalente.**

Les personnes intéressées peuvent venir assister à un ou deux cours, afin de constater si ils répondent à leurs attentes.

Les cours sont assurés par une animatrice suivant une formation.

Repas de la classe 2

Le repas de la classe aura lieu le **dimanche 06 octobre à 12h00 à la salle polyvalente.**

Le prix du repas est fixé à **37€**

Les inscriptions se font au café MARIVAIN : 02.97.38.36.20.

Le règlement se fait à l'inscription pour le 02 octobre dernier délai.

Conjoints et conjointes sont cordialement invités.

LE CALENDRIER DES FÊTES

Samedi 05 octobre : **soirée crêpes de la Paroisse**

Dimanche 20 octobre : **Repas du C.C.A.S.**

Samedi 26 octobre : **soirée moules frites de l'école publique**